



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de la réglementation,
des associations et des élections

Caen, le 20 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections municipales partielles complémentaires Les 8 et 15 avril 2018 Communes de FRESNEY-LE-PUCEUX, MAIZIERES et OUEZY

Les électeurs des communes de **FRESNEY-LE-PUCEUX, MAIZIERES et OUEZY** sont convoqués pour compléter leurs conseils municipaux, le **dimanche 8 avril 2018**. Le scrutin, qui se déroulera à la mairie, sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Une déclaration de candidature en préfecture est obligatoire pour le 1^{er} tour de scrutin. Il n'y a pas de déclaration de candidature pour le 2^{ème} tour de scrutin, sauf pour les personnes qui n'étaient pas candidates au 1^{er} tour lorsque le nombre de candidats du 1^{er} tour était inférieur au nombre de postes à pourvoir.

La candidature doit être faite sur un imprimé réglementaire (cerfa n° 14996) et être accompagnée des pièces justificatives mentionnées au dos de cet imprimé.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site internet de la préfecture : www.calvados.gouv.fr à la rubrique « *Politiques publiques* » > *Elections et citoyenneté* > *Elections* > *Elections municipales* > *Télécharger les formulaires indispensables*.

Les déclarations de candidature devront être déposées à la préfecture du Calvados entre le mercredi 14 mars et le jeudi 22 mars 2018, pour le premier tour de scrutin et les 9 et 10 avril 2018 pour l'éventuel second tour. Les services recevront les candidatures aux horaires suivants :

1^{er} tour : du mercredi 14 au vendredi 16 mars 2018 de 8 H 45 à 12 H 30, du lundi 19 au mercredi 21 mars 2018 de 8 H 45 à 12 H 30 et le jeudi 22 mars 2018 de 8 H 45 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 18 H 00.

2^{ème} tour : le lundi 9 avril 2018 de 9 H 00 à 12 H 30 et le mardi 10 avril 2018 de 8 H 45 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 18 H 00.

Pour les candidats qui le souhaitent, un rendez-vous peut leur être fixé pour le dépôt de candidature en appelant le 02.31.30.63.09.

Pour le préfet et par délégation
Le chef de bureau


Pascal BIARD